PCT

NOTIFICATION RELATIVE A LA PRESENTATION OU A LA TRANSMISSION DU DOCUMENT DE PRIORITE

(instruction administrative 411 du PCT)

Expéditeur : le BUREAU INTERNATIONAL

Destinataire:

RICHARD, Patrick c/o BREVATOME 3. rue du Docteur Lancereaux F-75008 Paris FRANCE

Date d'expédition (jour/mois/année) 31 juillet 2003 (31:07:03)	
Référence du dossier du déposant ou du mandataire B 14009.3 PR	NOTIFICATION IMPORTANTE
Demande internationale no PCT/FR03/01025	Date du dépôt international (jour/mois/année) 02 avril 2003 (02.04.03)
Date de publication internationale (jour/mois/année) Pas encore publiée	Date de priorité (jour/mois/année) 05 avril 2002 (05.04.02)
Déposant	

COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE etc

- La date de réception (sauf lorsque les lettres "NR" figurent dans la colonne de droite) par le Bureau international du ou des documents de priorité correspondant à la ou aux demandes énumérées ci-après est notifiée au déposant. Sauf indication contraire consistant en un astérisque figurant à côté d'une date de réception, ou les lettres "NR", dans la colonne de droite, le document de priorité en question a été présenté ou transmis au Bureau international d'une manière conforme à la règle 17.1.a) ou b).
- Ce formulaire met à jour et remplace toute notification relative à la présentation ou à la transmission du document de priorité. qui a été envoyée précédemment.
- Un astérisque(*) figurant à côté d'une date de réception dans la colonne de droité signale un document de priorité présenté. ou transmis au Bureau international mais de manière non conforme à la règle 17.1.a) ou b). Dans ce cas, l'attention du déposant est appelée sur la règle 17.1.c) qui stipule qu'aucun office désigné ne peut décider de ne pas tenir compte de la revendication de priorité avant d'avoir donné au déposant la possibilité de remettre le document de priorité dans un délai raisonnable en l'espèce.
- 4. Les lettres "NR" figurant dans la colonne de droite signalent un document de priorité que le Bureau international n'a pas reçu ou que le déposant n'a pas demandé à l'office récepteur de préparer et de transmettre au Bureau international, conformément à la règle 17:1.a) ou b), respectivement. Dans ce cas, l'attention du déposant est appelée sur la règle 17.1.c) qui stipule qu'aucun office désigné ne peut décider de ne pas tenir compte de la revendication de priorité ayant d'avoir donné au déposant la possibilité de remettre le document de priorité dans un délai raisonnable en l'espèce.

Date de priorité Demande de priorité n <u>Pays, office régional ou</u> Date de réception du office récepteur selon le PCT document de priorité 02/04260 05 avri 2002 (05.04.02) FR 30 juin 2003 (30.06.03)

> Bureau international de l'OMPI 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse

Fonctionnaire autorisé:

Ghislaine BORNET

no de téléphone: (41-22) 338 9525

no de télécopieur: (41-22) 338.71.40

0	Réservé à l'office récepteur	
0-1	Demande internationale No.	
0-2	Date du dépôt international	
0-3	Nom de l'office récepteur et "Demande internationale PCT"	
0-4	Formulaira PCT/PO/404 Pozueto	
0-4	Formulaire - PCT/RO/101 Requête PCT	
0-4-1	Préparé avec	PCT-EASY Version 2.92
		(mis à jour 01.01.2003)
0-5	Pétition	
	Le soussigné requiert que la présente demande internationale soit traitée conformément au Traité de coopération en matière de brevets	
0-6	Office récepteur (choisi par le	Institut national de la propriété
	déposant)	industrielle (France) (RO/FR)
0-7	Référence du dossier du déposant ou du mandataire	B 14009.3 PR
1	Titre de l'invention	DISPOSITIF DE CAPTURE DES MOUVEMENTS DE ROTATION D'UN SOLIDE
II	Déposant	
II-1	Cette personne est :	Déposant seulement
-II-2	Déposant pour	Tous les Etats désignés sauf US
11-4	Nom	COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE
II-5	Adresse:	31/33, rue de la Fédération
		F-75752 PARIS 15ème
	·	France
II-6	Nationalité (nom de l'Etat)	FR
11-7	Résidence (nom de l'Etat)	FR
11-8	No. de téléphone	01.69.08.82.93
II-9	No de télécopieur:	01.69.08.82.92
III-1	Déposant et/ou inventeur	
III-1-1	Cette personne est :	Déposant et inventeur
III-1-2	Déposant pour	US seulement
111-1-4	Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	DAVID, Dominique
III-1-5	Adresse:	22 chemin du Mollard
		F-38640 CLAIX
		France
III-1-6	Nationalité (nom de l'Etat)	FR
111-1-7	Résidence (nom de l'Etat)	FR

III-2	Déposant et/ou inventeur	
III-2-1	Cette personne est :	Déposant et inventeur
III-2-2	Déposant pour	US seulement
III-2-4	Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	
III-2-5	Adresse:	CARITU, Yanis
111-2-5	Adlesse.	55bis rue de Stalingrad
	·	F-38100 GRENOBLE
	Alekia wa liki da awa da IIMad)	France
III-2-6	Nationalité (nom de l'Etat)	FR
III-2-7	Résidence (nom de l'Etat)	FR
IV-1	Mandataire; Représentant commun ou adresse pour la correspondance. La personne nommée ci-dessous est/a été désignée pour agir au nom du ou des déposants auprès des autorités internationales compétentes, comme Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	mandataire
		RICHARD, Patrick
IV-1-2	Adresse:	c/o BREVATOME
		3, rue du Docteur Lancereaux
		F-75008 PARIS
IV-1-3	No. de téléphone	France
IV-1-3	· '	01.53.83.94.00
	No de télécopieur:	01.45.63.83.33
IV-1-5	Courrier électronique:	brevets.patents@brevalex.com
V	Désignation d'Etats	
V-1	Brevet régional (d'autres formes de protection ou de traitement, le cas échéant, sont spécifiées entre parenthèses pour les Etats désignés concernés)	AP: GH GM KE LS MW MZ SD SL SZ TZ UG ZM ZW et tout autre Etat qui est un Etat contractant du Protocole de Harare et du PCT EA: AM AZ BY KG KZ MD RU TJ TM et tout autre Etat qui est un Etat contractant de la Convention sur le brevet eurasien et du PCT EP: AT BE BG CH&LI CY CZ DE DK EE ES FI
		FR GB GR HU IE IT LU MC NL PT SE SI SK TR et tout autre Etat qui est un Etat
		contractant de la Convention sur le brevet européen et du PCT
		OA: BF BJ CF CG CI CM GA GN GQ GW ML MR NE SN TD TG et tout autre Etat qui est un Etat membre de l'OAPI et un Etat

				_										
V-2	Brevet national	AE	AG	AL	AM	AT	AU	AZ	BA	BB	BG	BR	BY	BZ
	(d'autres formes de protection ou de traitement, le cas échéant, sont	CA	CH	&LI	CN	CO	CR	CU	CZ	DE	DK	DM	DZ	EC
	spécifiées entre parenthèses pour les	EE	ES	FI	GB	GD	GE	GH	GM	HR	HU	ID	IL	IN
	Etats désignés concernés)	IS	JP	KE	KG	KP	KR	KZ	LC	LK	LR	LS	LT	LU
		LV	MA	MD	MG	MK	MN	MW	MX	MZ	NI	NO	NZ	OM
		PH	PL	PT	RO	RU	SC	SD	SE	SG	SK	SL	ТJ	TM
		TN	TR	TT	TZ								ZA	ZM
		ZW									-			
V-5	Déclaration concernant les désignations de précaution Outre les désignations faites sous les rubriques V-1, V-2 et V-3, le déposant fait aussi, conformément à la règle 4.9.b), toutes les désignations qui seraient autorisées en vertu du PCT, à l'exception de toute désignation(s) indiquée(s) dans la rubrique V-6 ci-dessous. Le déposant déclare que ces désignations additionnelles sont faites sous réserve de confirmation et que toute désignation qui n'est pas confirmée avant l'expiration d'un délai de 15 mois à compter de la date de priorité sera considérée comme retirée par le déposant à l'expiration de ce délai.													
V-6	Exclusion(s) des désignations de précaution	NE	TVA											
VI-1	Revendication de priorité d'une demande nationale antérieure						_		_					
VI-1-1	Date de dépôt	05	av:	ril	200)2	(05	.04	.20	02)				
VI-1-2	Numéro	02	04:	260										
*VI-1-3	Pays	FR												
VII-1	Administration chargée de la recherche internationale choisie		fice SA/1		uroj	péer	n de	es l	bre	vet	s ((OEB)	
VII-2	Demande d'utilisation des résultats d'une recherche antérieure; mention de cette recherche			•	•									
VII-2-1	Date	13	jaı	nvie	er 2	200:	3 (:	13.	01.2	200	3)			
VII-2-2	Numéro	FA	61	806	3									
VII-2-3	Pays (ou office régional)	EP												

VIII	Déclarations	Nombre de déclarations	
VIII-1	Déclaration relative à l'identité de l'inventeur	-	
VIII-2	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de demander et d'obtenir un brevet	_	
VIII-3	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de revendiquer la priorité de la demande antérieure	_	
VIII-4	Déclaration relative à la qualité d'inventeur (seulement aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique)	-	
VIII-5	Déclaration relative à des divulgations non opposables ou à des exceptions au défaut de nouveauté	_	
ΪX	Bordereau	Nombre de feuilles	Dossier(s) électronique(s) joint(s)
IX-1	Requête (y compris les feuilles pour déclaration)	5	-
IX-2	Description	15	1-
IX-3	Revendications	4	-
IX-4	Abrégé	1	EZABST00.TXT
IX-5	Dessins	1	-
IX-7	TOTAL	26	
	Eléments joints	Document(s) papier joint(s)	Dossier(s) électronique(s) joint(s)
IX-8	Feuille de calcul des taxes	√	-
IX-11	Copie du pouvoir général	référence n° 07085	_
IX-13	Document(s) de priorité	Elément(s) VI-1	
IX-17	Disquette PCT-EASY		Disquette
IX-18	Autre (préciser) :	Liste de mandataires Brevatome	
IX-19	Figure des dessins qui doit accompagner l'abrégé	Unique	
IX-20	Langue de dépôt de la demande internationale	français	
X-1	Signature du déposant, du mandataire ou du représentant commun	B- Richard	لم
X-1-1	Nom (NOM DE FAMILLE, Prénom)	RICHARD, Patrick	

RESERVE A L'OFFICE RECEPTEUR

10-1	Date effective de réception des pièces supposées constituer la demande internationale	
10-2	Dessins:	
10-2-1	Reçus	
10-2-2	non reçus	

5/5

RE	Qι	JET	ΓE	P	CI	Г

B 14009.3 PR

10-3	Date effective de réception, rectifiée en raison de la réception ultérieure, mais dans les délais, de documents ou de dessins complétant ce qui est supposé constituer la demande internationale:	· ·
10-4	Date de réception, dans les délais, des corrections demandées selon l'article 11.2) du PCT	
10-5	Administration chargée de la recherche internationale	ISA/EP
10-6	Transmission de la copie de recherche différée jusqu'au paiement de la taxe de recherche	

RESERVE AU BUREAU INTERNATIONAL

11-1	Date de réception de l'exemplaire	
	original par le Rureau international	

PCT (ANNEXE - FEUILLE DE CALCUL DES TAXES)

Original (pourPRESENTATION) - imprimé le 02.04.2003 01:08:24 PM

(Cette feuille ne fait pas partie de la demande internationale ni ne compte comme une feuille de celle-ci)

0	Réservé à l'office récepteur			<u> </u>
0-1	Demande internationale No.	·		
	Til 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
0-2	Timbre à date de l'office récepteur			
0-4	Formulaire - PCT/RO/101 (Annexe)			
0-4-1	Feuille de calcul des taxes PCT Préparé avec	PCT-EASY Vers	ion 2 92	
		(mis à jour 0		
0-9	Référence du dossier du déposant ou du mandataire	B 14009.3 PR		
2	Déposant	l	A L'ENERGIE AT	OMIQUE, et
12	Calcul des tayes preserites	al. Montant total des	Montant total (EUR)	
12	Calcul des taxes prescrites	taxes/multiplicateur	Montant total (LON)	
12-1	Taxe de transmission T	合	60	
12-2-1	Taxe de recherche S	.⇔	945	
12-2-2	International search to be carried out by	EP		
12-3	Taxe internationale			
	Taxe de base			
	(30 premières feuilles) b1	444		
12-4	Feuilles suivantes	0		•
12-5 -	Montant additionnel (X)	10		
12-6	Montant total additionnel b2	0		
12-7	b1 + b2 = B	444		
12-8	Taxes de désignation			
	Nombre de désignations indiquées dans la demande internationale	95		
12-9	Number of designation fees payable (maximum 5)	5		
12-10	Montant de la taxe de (X) désignation	96		
12-11	Montant total des taxes de D désignation	480		
12-12	Réduction de taxe PCT-EASY R	-137		
12-13	Montant total de la taxe I internationale (B+D-R)	⇔	787	
12-17	TOTAL DES TAXES DUES (T+S+I+P)	⇒	1 792	
12-19	Mode de paiement	autorisation	de débiter un	compte de
		dépôt		_
12-20	Instructions concernant le compte		11. 15. 15. 15. 15. 15. 15. 15. 15. 15.	
	de dépôt L'office récepteur:	T		
	L'ombe recepteur.	l e	onal de la pro	₹
12-20-	Autorisation de débiter le total des		(France) (RO/E	K)
12-20-	taxes indiqué ci-dessus	 ✓	•	

PCT (ANNEXE - FEUILLE DE CALCUL DES TAXES)

B 14009.3 PR

Original (pourPRESENTATION) - imprimé le 02.04.2003 01:08:24 PM

12-20- 2	Autorisation de débiter tout montant manquant - ou de créditer de tout excédent - dans le paiement du total des taxes indiqué ci-dessus	
12-21	Compte de dépôt No.	024
12-22	Date	02 avril 2003 (02.04.2003)
12-23	Nom et signature	WAGNER, Sylvia

MESSAGES DE VALIDATION ET REMARQUES

13-2-8	Messages de validation Taxes	Vert? Prière de vérifier que le barème de taxes utilisé est le plus récent.
13-2-9	Messages de validation Paiement	Vert? Prière de vérifier que vous avez bien un compte de dépôt auprès de l'office récepteur.